

Les subventions attribuées

Réunis lundi 9 mai en commission permanente, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions.

Solidarités. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 27.000 € est à la résidence autonomie Pierre Fouquet-Hatevillain à Monteaux ; aide au déploiement de bornes Wifi dans les Ehpad : Les Cèdres à La Ville-aux-Clercs pour 12.500 €, Leguère-Viau à Savigny-sur-Braye pour 9.142,50 € ; aide à l'adaptation de logements pour personnes âgées ou en situation de handicap, 14.200 €.

Aménagement du territoire. Développement des mobilités douces : construction d'une voie verte de 1 km (en continuité avec l'aménagement prévu par Agglopolys), pour un coût de 900.000 €, sur la RD 957 entre Blois et Fossé, construction d'une voie verte de 1,8 km et remise aux normes de deux tronçons cyclables existants de 3,2 km entre Nouan-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, pour un coût de 1.562.000 € sur la RD 951 entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, construction d'une voie verte de 1,6 km, pour un coût de 840.000 € sur la RD 19 entre Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle ; dotations de solidarité rurale 2022 attribuées : 24.000 € à la commune

de La Ferté-Beauharnais pour l'agrandissement du commerce multiservice et la création d'un bar, 13.000 € à la commune de Huisseau-en-Beauce pour l'acquisition d'une maison attenante à la mairie, 3.280 € à la commune des Essarts pour l'acquisition d'un columbarium et d'une tablette du souvenir pour le cimetière communal.

Tourisme. Partenariat touristique avec le Domaine de Chaumont-sur-Loire : 100.000 € de crédits : Festival international des jardins, poursuite des actions comme l'association Culture du cœur, organisation d'un spectacle vivant, poursuite de la démarche initiée par les élèves de Segpa Bégon de Blois et mise en œuvre d'événements au sein du domaine ; agence de développement touristique : 140.000 € pour poursuivre l'accompagnement de la reprise d'activité de l'industrie touristique du département en 2022.

Politique sportive. 500 € au comité départemental de pétanque de Loir-et-Cher (Blois), 1.000 € à l'association Sassay moto verte (Sassay), 1.000 € à l'association Hockey patinage roller Romorantin (Romorantin-Lanthenay), 2.000 € au comité départemental de rugby (Blois), 1.500 € au comité dé-

partemental handisport de Loir-et-Cher (Blois), 1.145 € à l'association Union sportive Méroise (Mer), 1.000 € à l'association Internationaux de tennis de Blois (Blois), 400 € à la commune de Muides-sur-Loire pour les Foulées de Muides.

Politique culturelle. 26 subventions ont été accordées pour l'aide à l'achat et à la rénovation d'instruments de musique pour un montant total de 15.081 € : 1.157 € à l'association La Marelle (Noyers-sur-Cher), 882 € à la commune de Salbris, 550 € à Accords Centre-Val de Loire (Blois), 4.000 € à l'association Cultures du cœur (Blois) ; développement du réseau de lecture publique : aide à l'action culturelle en bibliothèque : 600 € à la commune du Controis-en-Sologne, 425 € pour Mont-près-Chambord, 285 € à la communauté de communes Cœur de Sologne, 840 € aux Collines du Perche, 455 € à Saint-Aignan et 600 € à l'association Textes et rêves ; équipement mobilier de bibliothèques : 244 € à la commune de Pouillé et 3.870 € à la communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois ; développement numérique : 15.965 € au collège Le Prieuré de Sambin et 1.624 € au collège Saint-Vincent - Père-Brottier de Blois.